

NOUVEAUTÉ 2020

ASYA s'est dotée d'un nouveau logo et d'un nouveau site internet.

Accessible à partir de l'adresse <https://asya-arradon.fr>, le site présente l'association, les activités proposées, les professeures, les modalités d'inscription, les tarifs... Vous y trouverez aussi les fiches d'inscription et d'information. N'hésitez pas à le visiter !

L'ORGANISATION DES COURS EN 2020/2021 :

Nos cours reprendront le **lundi 7 septembre 2020**.

Il y a eu des modifications par rapport à l'organisation annoncée en juillet (cf. le lundi) et nous avons une nouvelle professeure de Qi Gong, Isabelle FROSSARD.

Le planning des cours est dorénavant le suivant :

YOGA						QI GONG	
LUNDI		MARDI		MERCREDI		MERCREDI	
La Lucarne		Salle St Pierre		La Lucarne		Salle St Pierre	
9h15 – 10h30	Virginia	9h15 – 10h30	Virginia			9h – 10h30	Isabelle
10h45 – 12h00	ACEVEDO	10h45 – 12h00		ACEVEDO			10h30 – 12h
17h30 – 18h45	Dominique	17h00 – 18h15		18h00 – 19h15	Isabelle		
19h00 – 20h15	LE ROY (Iyengar)	18h30 – 19h45		19h30 – 20h45		SABLÉ	

INSCRIPTIONS

Le forum des associations aura bien lieu le **samedi 5 septembre 2020 de 10h00 à 16h00 à la Lucarne**.

Pour les personnes préinscrites, vous pouvez éviter de vous y rendre et apporter votre fiche d'inscription accompagnée de votre règlement lors de votre premier cours. Les personnes intéressées par nos cours peuvent nous contacter par mail ou par le site si elles ne souhaitent pas se rendre au forum.

Enfin, compte-tenu des circonstances particulières survenues en 2019/2020, les adhérents qui se réinscrivent bénéficient d'une **remise de 10€** correspondant au montant de l'adhésion.

PROTOCOLE SANITAIRE

Pour pouvoir bénéficier des salles, mises gracieusement à notre disposition par la municipalité, l'association doit établir un protocole sanitaire qu'elle s'engage à respecter et à faire respecter.

- Les élèves devront :
 - o venir avec **leur propre matériel** (tapis, couverture, coussin...)
 - o se laver les mains avant de rentrer dans la salle de cours
 - o respecter les distances entre chaque participant
 - o porter obligatoirement un masque dans tous leurs déplacements et jusqu'à leur tapis
- Pendant le déroulement des cours, le masque ne sera pas obligatoire.
- Les professeures devront renseigner un registre, conservé par l'association, des adhérents présents aux activités dans le cadre d'un suivi épidémiologique.

De son côté, la Mairie s'engage à effectuer un nettoyage complet des locaux avant sa mise en service ainsi qu'un nettoyage régulier après chaque jour d'utilisation.

TAPIS À VENDRE

Les tapis qui étaient à disposition des adhérents les années précédentes dans les salles sont à vendre au prix de 8€. Les personnes intéressées peuvent en réserver un par mail, elles le récupéreront lors du premier cours.

Bonne rentrée à tous

Le CA d'ASYA